



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours :

TROISIÈME CONCOURS DU CAPES ET DU CAFEP-CAPES

Section : ALLEMAND

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

M. Francis GOULLIER
inspecteur général de l'éducation nationale
président du jury

SOMMAIRE

Avant-propos	page 3
Composition du jury	page 4
Rappel des épreuves	page 5
Traduction	page 6
Analyse des passages soulignés dans les textes à traduire	page 18
Entretien à partir d'un dossier	page 22

AVANT-PROPOS

Le Troisième concours du Capes et du Cafep-Capes, ouvert pour la session 2014, a pris une ampleur nouvelle avec la session 2015, tant dans le nombre de postes mis au concours pour l'enseignement public (doublement du nombre de postes) que pour le nombre des candidats. Le jury s'est réjoui de constater qu'un grand nombre de ces candidats avaient pu préparer dans de meilleures conditions les différentes épreuves et aient révélé des connaissances et des compétences réelles qu'ils pourront mettre au service des apprentissages par les élèves qui leur seront confiés. Il a plaisir à leur souhaiter pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

	Troisième concours du Capes	Troisième concours du Capes-Cafep
Nombre de postes	20	4
Candidats inscrits	70	31
Présents à l'épreuve écrite	32	13
Admissibles	27	10
Présents à l'épreuve orale	24	10
Admis	16	4

Ceci ne doit cependant pas occulter le fait que le jury n'a pas pu attribuer tous les postes mis au concours. Les candidats doivent comprendre que le jury se doit d'assumer ses responsabilités envers les futurs élèves des stagiaires et envers le système éducatif en général. Le jury a dû constater que certains candidats ne maîtrisaient pas suffisamment certaines compétences, connaissances ou attitudes indispensables pour pouvoir prendre en charge des classes à la rentrée scolaire ou tirer profit de la formation qui leur serait dispensée comme professeurs stagiaires. Ces lacunes portaient

- soit sur la maîtrise de l'allemand à l'oral qui se doit d'être suffisante pour pouvoir servir de modèle aux élèves ;
- soit sur la compréhension des enjeux d'un enseignement de la discipline qui soit au service des apprentissages ;
- soit enfin sur la perception du rôle des enseignants dans la mission éducative et de la contribution particulière des professeurs de langues vivantes à la transmission de valeurs, à l'éducation au dialogue interculturel et à l'apprentissage de la citoyenneté.

Enfin, nous attirons l'attention des candidats aux futures sessions du concours sur la modification apportée à la définition de l'épreuve écrite de traduction. Cette épreuve pourra, à compter de la session 2016, comporter à la fois thème et version.

Francis Goullier
Président du jury

Pascal Grand
Vice-président du jury

COMPOSITION DU JURY

Mesdames et Messieurs

GOULLIER Francis

IGEN – Président

GRAND Pascal

IA-IPR - Vice-président

DESOUDIN-BENKERT Valérie

Professeur agrégé

LEMAYEUR Carina

Professeur agrégé

PHILIPPE Muriel

IA-IPR

PRZYBYLSKI Patrice

IA-IPR

STREHMEL Otmar

Professeur agrégé

Représentante de l'enseignement privé sous contrat :

Mme DERROT Catherine

Professeur certifié

RAPPEL DES EPREUVES

A. — Epreuve d'admissibilité

Seconde épreuve écrite d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères pour la langue correspondante (coefficient 1).

Traduction (thème ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures

B. — Epreuve d'admission

Seconde épreuve orale d'admission du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères (coefficient 1).

L'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie)

TRADUCTION

Notes obtenues par les candidats :

	Troisième concours du Capes	Troisième concours du Capes-Cafep
de 0,5 à 4,75 / 20	2	1
de 5 à 8,75 / 20	10	3
de 9 à 12,75 / 20	12	7
de 13 à 14 / 20	7	1
de 17 à 18 / 20	1	1
moyenne sur 20	10,45	9,92

Le sujet et les procédures d'évaluation des copies pour l'épreuve de traduction étant identiques pour le 3^{ème} concours et le Capes externe, nous reproduisons ci-dessous la partie du rapport de jury de ce dernier concours dédiée à la traduction et à l'analyse des segments des textes soulignés.

TRADUCTION DES TEXTES

Remarques liminaires concernant les deux textes de version

Comme cela a déjà été dit dans les rapports précédents, rappelons qu'il convient toujours avant toute chose de repérer les difficultés du texte à traduire, et ce dès la première lecture. Nous conseillons de faire plusieurs lectures du texte avant même de traduire. Et une fois la traduction rédigée sur la copie, une relecture est encore nécessaire, des erreurs d'inattention étant toujours possibles.

Le jury déplore également la présence de ratures, de plus en plus nombreuses, dans un certain nombre de copies. Il s'agit également de rédiger dans une écriture lisible. Trop souvent – c'est surtout le cas en allemand – le correcteur se voit contraint de deviner des marques de cas ou de conjugaison. En français, ce qui est souvent problématique en raison d'une écriture illisible, ce sont le respect des règles orthographiques, l'accord sujet-verbe ou l'accord à l'intérieur du groupe nominal.

Rappelons également que la ponctuation ne répond aux mêmes règles en français qu'en allemand. En allemand, la virgule a une fonction grammaticale. En français, en revanche, la virgule est mise au service du rythme, du souffle de la phrase et permet de marquer une pause au plan prosodique.

Trop souvent le correcteur constate que les candidats font une lecture segmentée du texte à traduire, en d'autres termes sa cohérence grammaticale n'est pas toujours assurée d'un paragraphe à l'autre (par exemple, mauvais usage des pronoms qui renvoient à des antécédents situés en amont).

Les candidat(e)s à un CAPES de langue sont censé(e)s avoir dans les deux langues une maîtrise parfaite du lexique de base et, dans une moindre mesure, du lexique spécialisé, avec le genre et la forme de pluriel (dernier point surtout valable pour l'allemand). Il convient également de rendre les différences de registre (registre soutenu, familier, relâché), c'est ce qui détermine la connaissance en profondeur d'une langue donnée. Une autre lacune constatée dans les copies est celle concernant l'emploi des temps verbaux au passé (passé simple et imparfait). Il faut également respecter l'antériorité et la postériorité (emploi du plus-que-parfait quand il est requis).

Le tableau reprenant les emplois du passé simple et de l'imparfait figure dans le rapport du jury 2014. Nous le reproduisons ci-après :

Valeurs de l'imparfait	Valeurs du passé simple
durée	soudaineté
descriptions (second plan)	actions au premier plan
actions habituelles	actions successives

Nous abordons à présent les deux textes de version qui ont fait l'objet de l'épreuve de traduction de la session 2015.

Texte 1

Texte à traduire :

Die Muttersprache der Eltern kann verschieden sein oder die Sprache des Elternhauses anders als die Landessprache. Die Vielsprachigkeit zu Hause ist eine für jeden Menschen prägende Erfahrung. Das Gefühl für die Sprache ist vor der Rationalisierung im Lernprozess erst einmal ein sinnliches, musikalisches Erlebnis. Das Spracherlebnis ist durchaus vergleichbar mit dem körperlichen Kontakt. Es ist eine Berührung des Bewusstseins. Was fühlt man bei dieser Berührung ? Wärme ? Kälte ? Schmerz ? Beim Lernprozess wird das Sprachgefühl überlagert. Sprache bekommt eine Schutzhaut. Aber unter der Haut existiert weiterhin die Fähigkeit, Sprache sinnlich zu genießen. Wenn diese Fähigkeit eingeschränkt ist, wird der Sprachgebrauch mechanisch.

Beim Lesen von Texten in einer Fremdsprache, die man ungenügend beherrscht, kann jeder selbst diese Erfahrung machen. Vor allem bei poetischen Texten versagt oft das Sprachgefühl. Man kann die Wörter verstehen, aber nimmt sie beeinträchtigt wahr, wie hinter einer Folie. Der Genuss bleibt aus, obwohl man zu verstehen glaubt. Auch eine Abneigung und Distanz gegenüber der Kultur der Sprache, dem Land, in dem die Sprache zu Hause ist, kann das Sprachgefühl beeinträchtigen. Schwach ausgeprägtes Sprachgefühl ist im Leben ein Hindernis, nicht nur, weil es beruflichen Aufstieg verhindert und zur sozialen Stigmatisierung führt. Das Sprachgefühl ist der Kompass zur Heimatfindung. Es ist der Schlüssel zur Empathie, zum Hineindenken ins Eigensein, das nicht selten auch ein Anderssein ist. Genau diesen Zustand der Schweben zwischen zwei Sprachen teilen viele Kinder aus emigrierten Familien. [...] Sprachen deuten die Welt unterschiedlich. Durch sie werden Denkweise, Lebensgefühl und Wahrnehmung verändert. Zweisprachigkeit setzt das Übersetzen voraus. Das Leben mit nur einer Sprache genügt dem Übersetzer nicht.

Zafer Şenocak , *Deutschsein, Eine Aufklärungsschrift*, 2011

Intérêt socio-culturel et géopolitique du texte, situation de l'extrait :

Que signifie réellement « être allemand » ? L'est-on ou le devient-on ? Quels sont les sens du mot « allemand » ? Comment pourrait se définir la « germanité » ? Zafer Şenocak¹ tente de répondre à ces questions dans son essai *Deutschsein, Eine Aufklärungsschrift*, paru en 2011, en convoquant les valeurs universelles des Lumières allemandes, à savoir le courage intellectuel pour trouver de meilleures bases au vivre ensemble dans un pays qui a une vocation d'accueil. Dans cet essai, Zafer Şenocak s'interroge successivement sur le concept de diversité dans une société multiculturelle

¹ Essayiste germano-turc, né à Ankara en 1961, qui a grandi à Munich et vit depuis 1989 à Berlin. A publié depuis 1983 une vingtaine d'ouvrages de poésie et d'essais en prose en langue allemande, traduits dans de nombreuses langues. A contribué à la réflexion sur la migration et l'intégration en Allemagne dans plusieurs journaux (*TAZ, Tagesspiegel, Die Welt, Die Zeit*).

comme l'est la société allemande, les facettes de l'identité allemande et la conception allemande de la culture à partir de la figure littéraire du *Professor Unrat* de Heinrich Mann dans le roman éponyme. Les derniers chapitres du livre tentent de définir les perspectives d'une Allemagne, ouverte sur le monde, « colosse économique » qui se définit comme terre d'accueil malgré la montée de conflits potentiels nourris par de sempiternels débats sur l'intégration des migrants. Le processus d'intégration et l'acculturation permettent certes, selon l'auteur, de trouver un chez-soi, une patrie, une appartenance culturelle, mais ne se réalise qu'au prix d'une perte partielle des repères originaux.

L'extrait proposé à la traduction (pp. 16-17) se situe dans le premier chapitre de l'ouvrage *Die Sprache öffnen* et se focalise sur l'expérience du plurilinguisme, expérience personnelle de l'auteur concernant la maîtrise de la langue maternelle et de la langue du pays d'accueil. Le texte met en exergue le sens linguistique du locuteur et la sensualité qui se dégage de la pratique de la langue, faisant ainsi écho à l'affirmation de ce même chapitre : « Sprechen geht nicht, ohne Wörter zu schmecken ».

1. Difficultés lexicales :

Le jury souligne à nouveau comme les années précédentes qu'une lecture déficiente du texte source conduit inévitablement à des faux-sens, voire des contresens. Le déficit de connaissances lexicales précises, pas seulement pour les germanophones, conduit certains candidats à commenter, interpréter le texte, voire le réécrire !

À titre d'exemple, le jury a relevé pour l'anecdote une traduction particulièrement éloignée du texte source, du passage suivant « Beim Lernprozess wird das Sprachgefühl überlagert. Sprache bekommt eine Schutzhaut. » : « Dans l'apprentissage d'une langue, une certaine sensualité se perd un peu. La langue, elle, reste à l'extérieur des sentiments » ou bien « Nous avons cette langue dans la peau ».

Rappelons que la plupart des difficultés lexicales relevées par le jury sont souvent imputables à une absence de prise en compte du contexte, qui constitue pourtant le préalable à toute traduction.

La liste non exhaustive des remarques ci-dessous permettent de mettre l'accent sur des écueils d'ordre lexical relevés dans les copies des candidats. Puissent-elles être utiles aux futurs préparateurs !

- « **Die Muttersprache** » / « **die Sprache des Elternhauses** » / « **die Landessprache** » : l'auteur fait d'emblée la différenciation entre la langue maternelle ou la langue parlée par la famille et la langue du pays d'accueil.

- « **Die Vielsprachigkeit** » : l'auteur évoque le fait de parler plusieurs langues autrement dit la compétence plurilingue ou le plurilinguisme, à ne pas confondre avec le multilinguisme (voir définition dans CECRL²). Parmi les propositions des candidats (« polylinguisme », « polyglottisme », « plurilingualité », « la multiplicité des langues parlées à la maison », « la multilingualité »), le jury a accepté l'idée exprimée qu'un locuteur parle plusieurs langues.

- « **Das Gefühl für die Sprache** » était certes délicat à traduire, mais on pouvait traduire au plus près par « le sens de la langue », « le sens linguistique » ; en revanche, les traductions telles que « le ressenti de la langue », « le ressentiment envers la langue », « la sensibilité à la langue » n'ont pas été acceptées et « le flair linguistique » est par trop familier dans le contexte de cet essai. Le « feeling » est une traduction considérée par le jury comme inadaptée, dans la mesure où le mot

² CECRL, p. 11 « L'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. »

allemand est traduit par un mot anglais. Le mot « Sprachgefühl » entre guillemets dans la traduction française n'a pas non plus été accepté.

- « **sinnlich** » a été souvent traduit par « sensoriel », « sensitif », ce qui est un faux-sens ou même « spirituel », ici contresens. L'auteur fait référence ici à son « expérience sensorielle, musicale », comme le laissent envisager plus loin dans l'extrait les expressions « Berührung des Bewusstseins » ou « sinnlich zu genießen ».

- « **Das Spracherlebnis** », « **das Erlebnis** » a été en général correctement traduit par « l'expérience linguistique ».

- « **Es ist eine Berührung des Bewusstseins.** » : si nombre de candidats se sont efforcés de rendre la poésie de cette expression par « un effleurement de la conscience », d'autres candidats sont invités par le jury à se relire pour éviter des traductions aberrantes comme « un attouchement du cerveau » ou « une contamination de l'esprit », « un truchement de la conscience » ou une « atteinte à notre conscience ».

- « **das Bewusstsein** » signifie bien la conscience et non l'inconscience.

- « **Beim Lernprozess wird das Sprachgefühl überlagert** » : l'auteur désigne ici le processus d'apprentissage, selon lequel le sens linguistique s'intériorise pour permettre à la langue de se doter d'une seconde peau. L'emploi du passif insiste sur ce processus, alors que la phrase suivante met l'accent avec la voix active sur le caractère spontanée de la peau protectrice.

- « **... wird der Sprachgebrauch mechanisch.** » : le verbe « werden » a ici tout son sens et doit être traduit par « l'usage de la langue devient alors « automatique » / « mécanique » / « machinal. »

- « **... vor allem ...** » : doit-on rappeler ici le sens de cette locution qui priorise l'élément qui la suit ? : « avant tout », « en premier lieu », « principalement », « surtout ».

- « **Vor allem bei poetischen Texten versagt oft das Sprachgefühl.** » : le verbe « versagen » a été l'objet d'un contresens récurrent – « ressortir » - alors qu'il signifie « faire défaut, manquer, échouer ». On pouvait ainsi traduire ce segment avec une mise en relief par « C'est surtout au contact de textes poétiques que le sens linguistique fait souvent défaut. »

- « **... wie hinter einer Folie.** » : le mot « Folie » n'est pas un mot transparent et ne signifie en aucun cas « folie » comme l'ont proposé de nombreuses copies, ce qui a donné lieu à des traductions incohérentes : « comme derrière une folie », « comme à l'intérieur d'une folie ». « Le film plastique », traduction proposée par certains candidats, n'est pas non plus pertinent. L'auteur désigne ici une feuille virtuelle, un écran, qui éloigne le sens poétique du sens usuel. Le segment pourrait être transposé ainsi dans la langue cible : « On peut bien comprendre les mots mais on ne les saisit que partiellement comme à travers un voile. »

- « **Der Genuss bleibt aus, ...** » : dans le verbe « ausbleiben », la particule séparable « aus » confère au verbe son sens, à savoir le manque, l'absence. Certains candidats ont perçu au contraire cette particule avec un sens erroné, ce qui a conduit au contresens « perdurer », « rester ».

- « **Auch eine Abneigung ...** » : le jury conseille aux candidats de s'intéresser à l'étymologie, aussi bien à des fins linguistiques que pédagogiques, de façon à analyser la composition des mots et à en comprendre le sens pour être en mesure de le transmettre à leurs futurs élèves. « Abneigung » est composé de la préposition « ab », dont le sens est ici « se détourner de », et du nom dérivé du verbe « neigen ». Ainsi le sens est « l'aversion » et non la traduction erronée, souvent proposée par les candidats en raison de la fausse parenté orthographique : « l'abnégation ». La traduction trouvée parfois, « l'inclination », est erronée.

- « **Der Kompass** » : le mot désigne ici la boussole, l'instrument de navigation. C'est en effet un terme du registre marin, aéronautique ou astronomique mais la seule traduction de « compas », évoquant spontanément l'instrument de géométrie, prête ici à confusion.

- « **Genau diesen Zustand der Schweben zwischen zwei Sprachen ...** » : le jury invite une nouvelle fois les candidats à lire attentivement le texte source avant de traduire et à s'interroger sur le sens du segment, ce qui éviterait bien des contresens, en l'occurrence liés à une lecture erronée du mot « Schweben », traduit dans nombre de copies par le mot « Souabe » ou pire, « Suisse » ou « Suède ».

Certains candidats ont su cependant transposer le segment avec brio, en rendant la mise en relief par la structure clivée (C'est ... qui / que... » : « C'est précisément cet état d'équilibre entre deux langues que partagent de nombreux enfants issus de famille émigrées. »

- « **Sprachen deuten die Welt unterschiedlich.** » : le jury a pu apprécier des traductions particulièrement réussies, par exemple: « Les langues confèrent au monde des sens différents. »

2. Difficultés syntaxiques :

L'extrait ne présentait à proprement parler aucune véritable difficulté syntaxique, mais le caractère abstrait et poétique du texte représentait en revanche une difficulté de traduction. Les futurs candidats sont invités par le jury à analyser préalablement les éléments syntaxiques du texte, puis à envisager éventuellement des changements dans l'ordre des éléments ou d'ordre catégoriel afin de correspondre au mieux à la syntaxe française tout en gardant le sens du texte source. Rappelons que l'enjeu d'une version ne réside pas dans la traduction d'une succession de phrases, mais bel et bien dans la transposition d'un texte dans une langue cible, en l'occurrence le français. Certaines propositions de traduction s'apparentent à des agencements de petites entités de sens et non à un texte ayant une cohérence interne, fondée sur le mouvement d'ensemble du texte, tout en affinant la traduction des détails. Les candidats espérant qu'un sens émanera de la juxtaposition de phrases traduites indépendamment les unes des autres et passant outre les détails pertinents, ne peuvent parvenir à un résultat satisfaisant.

- « **... eine für jeden Menschen prägende Erfahrung** » : le groupe participial a été identifié comme tel par la plupart des candidats et a donné lieu à des traductions pertinentes : « une expérience qui marque tout un chacun », « une expérience marquante pour chaque individu ».

- « **Beim Lesen von Texten ...** » : le complément prépositionnel qui exprime la simultanéité des deux actions – lire et user de la langue machinalement – a été généralement bien traduit soit par le gérondif « En lisant ... », soit par le groupe nominal « À la lecture de ... ».

- « **Durch sie werden Denkweise, Lebensgefühl und Wahrnehmung verändert.** » : pour faire émerger le sens de la médiation exprimé par « durch » avec la voix passive et traduire l'accumulation des sujets, on peut avoir recours à une trouvaille de traduction telle que : « Le prisme des langues induit des différences dans la manière de penser, la façon d'aborder la vie et la perception des choses. »

- « **Zweisprachigkeit setzt das Übersetzen voraus.** » : il est délicat de différencier grammaticalement le sujet du complément ; la dernière phrase du texte (phrase suivante) conforte l'hypothèse que « das Übersetzen » est le sujet ; l'on pourrait alors traduire par : « La traduction suppose de maîtriser deux langues. Une seule langue ne suffit pas à remplir la vie du traducteur. »

- « **... obwohl man zu verstehen glaubt.** » : le jury invite les candidats à revoir non seulement la construction des subordinées conjonctives concessives mais aussi la conjugaison et la concordance des temps, pour éviter des erreurs cumulées telles que « malgré que l'on croît », « bien qu'il crût » (erreur de syntaxe, erreur de sujet, erreur de temps et / ou de mode).

3. Erreurs orthographiques et morphologiques :

Le jury suggère aux futurs candidats de faire preuve de rigueur au moment de la traduction et de la relecture, tout comme ils seront amenés à le faire plus tard devant leurs élèves³.

Voici quelques erreurs récurrentes relevées dans les copies de cette session :

- ressenti s'écrit avec deux -s, mais sans -s final.

³ Cf. Compétence 7 du *Référentiel des compétences professionnelles*, J.O. du 18-7-2013 : Maîtriser la langue française à des fins de communication.

- « mechanisch » : l'équivalent français ne prend pas de « h » et s'écrit « mécanique ».
- chacun : il faut bien différencier au niveau orthographique et morpho-syntaxique « chaque », déterminant, suivi d'un substantif au singulier et « chacun », pronom indéfini, également au singulier.
- suffire : il ne faut pas oublier le -e final.
- on n'écrit pas « bouleversé », mais bien bouleversé avec un -e, même s'il est muet, de même que le substantif dérivé, bouleversement.
- la rationalisation s'écrit bien avec un seul -n.
- la conscience : la racine latine *con-scienta* permet de fixer durablement l'orthographe de ce mot.
- la peau s'écrit bien avec -eau.
- la formation des adverbes semble poser des problèmes orthographiques à nombre de candidats : notamment, précisément, suffisamment, différemment. Nous renvoyons ici les futurs candidats à la règle⁴.
- se tarir ne s'écrit qu'avec un seul -r.
- **la coupure des mots** en fin de ligne obéit également à des règles, qu'il est fondamental de connaître⁵.
- **Plusieurs** est un mot invariable toujours suivi d'un substantif au pluriel.
- Rappelons ici encore la différence de sens et l'orthographe qui en découle des mots « émigré » et « immigré ».
- l'ascension : du latin *ascendere* : monter
- Plus gênantes encore sont les fautes d'orthographe grammaticales, dont les fréquentes fautes d'accord : les enfants issus de l'immigration.

4. Erreurs de genre :

Le toucher est masculin alors que die Berührung est féminin en allemand.

La peau est féminin comme le substantif allemand die Haut.

L'expérience (une) est du genre féminin alors que das Erlebnis est du neutre en allemand.

L'aversion (une) est également du genre féminin comme die Abneigung en allemand.

5. Fonctionnement des deux langues :

- « **Das Spracherlebnis ist durchaus vergleichbar mit dem körperlichen Kontakt.** » : le jury a relevé dans nombre de copies la traduction calque de l'allemand pour l'adjectif « **vergleichbar** » – « comparable avec » –, ce qui ne convient pas, puisque la traduction correcte en français est « comparable à ».

- « **Sprache bekommt eine Schutzhaut.** » : la traduction erronée de « **Schutzhaut** » laisse à penser que certains candidats méconnaissent la construction des mots composés en allemand, le dernier mot étant le mot de base donnant le sens et le genre. La traduction n'est donc pas « protection de peau » mais « peau de protection » ou « seconde peau ».

⁴ Procédés de formation des adverbes en -ment : paragraphe 931, pp. 1376-1379 de *Le Bon usage* de Maurice Grévisse, Edition Duculot, 1993.

⁵ Couper un mot dans l'écriture, paragraphe 20, pp. 30-32 de *Le Bon usage* de Maurice Grévisse, *op. cit.*

Texte 2

Texte à traduire :

Es war der siebte Prozesstag. Die Vorsitzende ließ die Sache aufrufen, stellte für das Protokoll fest, dass alle anwesend waren. [...] Sie wandte sich an Leinen. „[...] Herr Verteidiger, [...] bitte!“ Die Vorsitzende lehnte sich zurück.

Leinen trank einen Schluck Wasser. Er sah zu Johanna. Gestern hatte er ihr am Telefon gesagt, es würde heute schrecklich werden, aber es gehe nicht anders. Leinen stand ruhig und aufrecht vor dem Stehpult an seinem Platz. Er begann zu lesen, langsam, weich, er sprach fast ohne Betonung. Jeder im Saal spürte die Konzentration des jungen Anwalts in seinem ersten großen Prozess. Außer seiner Stimme hörte man im Saal nur das Umblättern der Seiten. Selten sah er hoch, dann blickte er die Richter an, jeden Einzelnen. Leinen berichtete in der spröden Sprache des Gerichts, er sagte nur das, was er von Collini gehört und was er in den Akten in Ludwigsburg gefunden hatte. Aber während er die Erklärung vorlas, während er Satz um Satz das Grauen vortrug, veränderte sich der Saal. Menschen, Landschaften und Städte erschienen, die Sätze wurden zu Bildern, sie wurden lebendig, und viel später sagte einer der Zuhörer, er habe die Felder und Wiesen der Kindheit Collinis riechen können. Aber mit Caspar Leinen geschah noch etwas anderes: Jahrelang hatte er seinen Professoren zugehört, er hatte Gesetze und ihre Auslegungen gelernt, er hatte versucht, den Strafprozess zu begreifen – aber erst heute, erst bei seinem eigenen Antrag, begriff er, dass es in Wirklichkeit um etwas ganz anderes ging: den geschundenen Menschen.

Ferdinand von Schirach, *Der Fall Collini*, 2011

Intérêt littéraire et civilisationnel de l'extrait :

Le texte 2 à traduire est un extrait du roman de Ferdinand von Schirach, *Der Fall Collini* publié en Allemagne en 2011 et traduit en français en 2014 aux Éditions Gallimard sous le titre *L'Affaire Collini*. Dans le roman, Ferdinand von Schirach s'interroge sur les motivations du coupable. L'accent y est mis sur les difficultés de procédure que subit ce procès, lequel n'aboutira jamais, l'accusé s'étant suicidé.

Un industriel, bon grand père, Hans Meyer, a été sauvagement assassiné à l'hôtel Adlon de Berlin. Quand le jeune avocat Caspar Leinen commis d'office rencontre l'assassin présumé, un certain Fabrizio Collini, il ne comprend pas comment cet ouvrier à la retraite de chez Mercedes, en apparence un homme sans histoire, pourrait être lié au grand industriel octogénaire, et pourquoi il aurait voulu le tuer. Surtout que Collini se mure dans un premier temps dans le silence... Leinen est d'autant plus troublé que Hans Meyer était aussi le grand-père de son meilleur ami, Philip, mort dans un accident de la route. Très lié à Philip et à sa sœur Johanna, Caspar Leinen passait toutes ses vacances dans la propriété de Meyer avec qui il avait tissé des liens d'amitié mêlés de respect. Le voilà tenté d'abandonner la défense de Collini, mais d'un autre côté, cette affaire lancerait vraiment sa carrière d'avocat. Il enquête et découvre peu à peu que le coupable, un Italien venu travailler en Allemagne, n'a pas obtenu réparation de la part de la justice et s'est vengé. La victime, Hans Meyer, était un ancien officier SS responsable de l'assassinat d'otages pris parmi les partisans italiens, dont le père de Collini.

Ferdinand von Schirach démontre que la justice allemande après 1945 reste imprégnée par le nazisme et dénonce en particulier la « loi Dreher », sorte de provocation à laquelle personne ne s'attendait en octobre 1968, alors que les étudiants dénonçaient leurs pères nazis quelques mois auparavant. Cette loi, qui a épargné les anciens complices de crimes de guerre, a été forgée en particulier par le juriste Eduard Dreher, ancien procureur nazi.

Ferdinand von Schirach, petit-fils de Baldur von Schirach, chef des Jeunesses hitlériennes, qui a été condamné au procès de Nuremberg à 20 ans de réclusion, est avocat au barreau de Berlin et

écrivain. Dans ce roman, il s'inspire d'histoires vraies, dont celle de l'officier SS Friedrich Engel jugé à Hambourg en 2002, mais déclaré non coupable en tant qu' « associé » aux crimes (*Mordgehilfe*) et non assassin (*Mörder*), les seuls coupables étant Hitler, Heydrich, Goering et Himmler. Il y avait donc prescription pour les « associés » aux crimes des commandos responsables des fusillades.

Le texte 2 composé de passages narratifs et descriptifs plonge le lecteur dans le monde des tribunaux. Le vocabulaire n'est toutefois pas technique et les termes juridiques rencontrés sont courants. Tout(e) candidat(e) au CAPES d'allemand est en effet censé(e) connaître l'équivalent en français de termes tels que *Verteidiger*, *Anwalt*, *Vorsitzende* (en l'occurrence, fém. sing.), *Richter* et devrait pouvoir se mettre dans la peau des personnes présentes dans l'auditoire afin de rendre au mieux les nuances propres à ce texte.

Nous ferons ci-dessous un inventaire des principaux types d'erreurs commises, sans toutefois vouloir prétendre à l'exhaustivité. Et nous proposerons au fil du texte la traduction de certains passages que les candidat(e)s n'ont pas toujours su rendre de façon fidèle et précise. L'ordre chronologique du texte n'est pas forcément respecté.

1. Erreurs de lexique (très grosses maladresses) :

- le septième jour de procès : le procès en question est un élément déterminé, précisé par le contexte. Il en est question dans les chapitres qui précèdent, notre extrait n'apparaissant qu'au chapitre 14. Il convient donc d'employer l'article défini : *C'était le septième jour du procès/On en était au septième jour du procès.*
- faire appeler l'affaire/faire appeler la cause/appeler le cas/faire lire l'affaire/ouvrir la séance/faire le constat dans – le protocole/présenter les faits/faire annoncer l'affaire/faire énoncer le cas, l'affaire/proclamer la séance ouverte/laisser les choses s'installer (?)/mettre les choses en place (?)/évoquer l'affaire/demander d'annoncer le cas/laisser l'affaire suivre son cours (*die Sache aufrufen lassen*) ; beaucoup de traductions fantaisistes pour cette séquence, la meilleure étant : *La présidente de séance fit citer l'affaire, fit figurer/consigner au procès-verbal que tout le monde était présent.*
- Monsieur le défenseur, le Défenseur/Monsieur la Défense/Maître de la défense/défendeur/le défenseur, s'il vous plaît/Monsieur Verteidiger/Monsieur l'avocat/M. le procureur/Avocat de la défense : beaucoup de variantes très maladroites, la meilleure étant de toute évidence *Maître, la parole est à la défense !*
- la teneuse de séance/la greffière/le président du jury/la dirigeante/la secrétaire/la jurée/les représentants/la présidente du jury/les jurés (*die Vorsitzende*) ; il s'agit de trouver ici l'appellation adaptée à la situation, c'est de toute évidence : *la présidente de séance*. Revoir la fonction des différents acteurs intervenant dans les tribunaux !
- se reculer/reculer/se rasseoir/se redresser/se retirer/retourner à sa place/se pencher en arrière/se retourner (*sich zurücklehnen*) ; solution proposée : *la présidente se carra/se cala/se radossa dans son fauteuil, son siège.*
- il lui avait dit au téléphone que ça deviendrait (*würde werden*) aujourd'hui épouvantable : *werden* n'a pas ici son sens 'plein' (devenir). Nous avons simplement affaire à l'expression du futur dans un contexte de narration, d'un « futur dans le passé » rendu en français par le conditionnel du verbe 'être'. Solution proposée : *Hier, il lui avait dit au téléphone que ce serait horrible/terrible aujourd'hui.*
- se tenir silencieux tout près de sa place (*an seinem Platz ruhig stehen*) ; solution proposée : *Leinen se tenait tranquillement/calmement à sa place, bien droit devant son pupitre.*
- la lecture de l'explication/lire la déposition/lire l'explication des faits (*die Erklärung vorlesen*) : il s'agit bien ici de la lecture qui est faite de son exposé, de sa déclaration (*erklären* peut aussi avoir le sens de 'déclarer, affirmer'). Solution proposée : *Mais tandis qu'il faisait lecture de son exposé/son rappel/sa déclaration des faits/sa plaidoirie...*
- sentir (ajouter : l'odeur) les champs
- le processus pénal/le système de punition/le procès pénal/les procès penaux ('pénal' peu usité au pluriel)/le procédé pénal/le droit pénal/le processus de condamnation/le concept du procès/le

processus des peines/la cours de justice/la sentence du procès/le processus juridique (pour *der Strafprozess*) ; meilleure traduction : 'la procédure pénale'

- confusion entre 'lentement' et 'doucement' (pour *langsam*)
- des hommes (*Menschen*) ; mieux : 'des gens'
- d'une voix douce/doucement/clairement/fragilement (*weich*) ; en effet, *eine weiche Stimme* correspond à une 'voix douce', mais le contexte ne permet pas de retenir cette solution puisqu'il s'agit de la voix du jeune avocat qui en est à son premier procès. Solution proposée : *Il se mit à lire lentement, d'une voix peu affirmée/peu assurée, il parlait sur un ton quasi monocorde.*
- les pages qui se tournaient/qui tournaient/la manière dont il tournait les pages/le *tourner des pages dans la salle/les pages lorsqu'elles étaient tournées/le feuillettement des pages/on n'entendait dans la salle que les pages se tourner/on n'entendait que les pages tourner/ceux qui tournaient leurs pages/le fait de tourner les pages de sa plaidoirie/le bruit du changement de pages/on entendait seulement tourner des pages dans la salle/on n'entendait que son geste quand il retournaient une page (*das Umblättern der Seiten*) ; un grand nombre de traductions les unes plus fantaisistes que les autres... Solution proposée : *On n'entendait dans la salle que le bruissement des pages qu'il tournait.*
- pelouses/espaces (pour *Wiesen* équivalent de 'prairies, prés')
- phrase à phrase (*Satz um Satz* correspondant à 'phrase après phrase')
- la *gourgette d'eau pour 'la gorgée d'eau' ('néologisme' qui n'a heureusement été relevé qu'une seule fois)
- l'un des spectateurs, l'un des auditeurs (dernier emploi bien plus fréquent dans les copies et peu sanctionné) pour *einer der Zuhörer* ; il serait plus judicieux de parler dans ce cas de *l'une des personnes de l'assistance/dans l'auditoire/dans la salle/dans le public.*

2. Contresens et faux-sens :

- les lois et leurs applications/les lois et leurs mises en application/les lois et décrets/les lois et leurs amendements/les lois et leurs exceptions/les lois et comment les appliquer/les lois et leurs exploitations/les lois et leurs bulletins officiels/les lois et les procédés (*Gesetze und ihre Auslegungen* correspondant aux 'lois et leurs commentaires/interprétations')
- discours/son premier cas/sa première présentation/le sinistre (?)/la déposition/ses écritures (*Antrag*) ; on parle de la déposition d'un témoin (erreur de perspective), alors qu'un avocat plaide, la solution proposée est donc : *ce n'est qu'en plaidant lui-même qu'il comprit que...*
- actes de Ludwigsbourg pour 'dossiers'
- traduction de *Protokoll* ≠ le protocole ; il s'agit du procès-verbal alors que le protocole correspond aux conventions qui facilitent la communication sans pour autant faire directement partie de la communication elle-même.
- les jurés/la juge (*die Richter*) ; il s'agit bien entendu des juges (pluriel).
- la barre/le *pulte/le lutrin/l'estrade/la tribune/le podium/le barreau (pour *das Stehpult* à traduire par 'pupitre'). Rappelons que l'on parle de la barre des témoins.
- *hochsehen* traduit par 'regarder en l'air', ce qui ne correspond pas à la situation présente. Proposition : *Levant rarement les yeux, il regardait alors les juges/Les rares fois où il levait les yeux, il regardait les juges, l'un après l'autre.*
- le jargon cassant des tribunaux ; *sprödes Haar* peut en effet être rendu par des 'cheveux secs et cassants'. Ce n'est pas possible ici, d'où la traduction proposée : *Leinen fit/faisait un rapport dans la langue aride/austère/sèche des tribunaux/de la justice.*
- se transformer en peintures (*zu Bildern werden* correspondant à 'devenir des images')
- *selten* traduit par 'étrangement' : manifestement maîtrise bien imparfaite de l'allemand !
- en plus de sa voix (*außer seiner Stimme*) ; solution proposée : *à part sa voix/hormis sa voix*. Si les candidats optent pour la locution 'mis à part' se pose le problème de l'accord du participe passé avec 'voix' (fém. sing.). La règle veut que les expressions 'étant donné' et 'mis à part' suivies d'un nom ou d'un pronom sont au choix variables ou invariables [*Étant donné (ou données) les circonstances, ...* ;

mis (ou mises) à part trois fautes d'orthographe, cette copie est bonne]. En revanche, les participes *attendu, compris, non compris, y compris, entendu, excepté, ôté, oui, passé, supposé, vu* sont invariables quand ils sont placés devant le nom ou le pronom. Mais ils s'accordent lorsque le participe est placé après le nom ou le pronom.

– traduction de *stehen* par 'se lever' (!)

– traduction de *an seinem Platz aufrecht stehen* par 'se diriger à sa place' (!)

– fin du texte :

l'homme blessé/déshonoré/honteux/livré à lui-même/l'Être fautif/déchu/vilipendé/les hommes qui périssent/des personnes imaginaires/hommes perdus/les hommes sont perfides/l'homme écroulé/êtres humains salis/l'être humain *tyranné/les hommes épargnés/l'homme atteint dans son honneur/l'homme révélé (*den geschundenen Menschen*, accusatif singulier), ou bien participe II *geschunden* pas traduit du tout ; bref, beaucoup d'imagination mobilisée pour la traduction du verbe *schinden* qui peut être fort ou faible au prétérit, mais qui présente toujours la variante forte au participe II. Solution proposée : *l'être humain écorché vif/torturé/martyrisé/meurtri/brisé*.

3. Orthographe :

le process

apeller

protocolle, protocol_

grefière

s'il vous plaît

quelque_fois

*quelqu chose, *quelque chose, bien que 'quelquefois' soit possible en français

la défence

pléder, plédoyer, plaidoyerie, plaidoyé

entonation pour intonation

la langue juridique

blaiissé pour 'blessé'

une gorgé_ d'eau

confusion entre 'voie' et 'voix'

le langage

il avait appris pour 'il avait apppris'

4. Genre et nombre :

– la langue complexe/compliquée du tribunal : même si le singulier apparaît dans le texte source, il est plus idiomatique en français d'opter ici pour le pluriel

– les lois et leur applications

– son professeur (*seinen Professoren zuhören*)

– la concentration du jeune avocate

– les jurés repris par 'elles'

5. Registre familier :

– quelque chose d'autre/quelque chose de tout autre/quelque chose d'encore différent/quelque chose complètement autre pour (*il s'agissait*) de tout autre chose.

6. Concordance des temps, conjugaison, temps composés, grammaire :

– traduction des passages au discours rapporté :

. mais selon lui, il ne peut pas en être autrement/mais ça doit être ainsi (*es gehe nicht anders*) ;

solution proposée : *mais il n'en allait pas autrement/mais on n'avait pas le choix*. Rappelons que

l'allemand dispose du subjonctif I ou II pour rendre le discours rapporté, alors que le français recourt dans ce cas à la concordance des temps (modes indicatif ou conditionnel)

. un des auditeurs dit qu'il aurait/eût pu sentir l'odeur des champs et des prairies... ; solution : *l'une des personnes de l'assistance dit* (passé simple) *qu'elle avait pu sentir l'odeur des champs et des prairies de l'enfance de Collini/que Collini avait connus enfant/dans son enfance.*

– pendant qu'il lut (lisait) la déclaration..., il avait comprit̄ (*er begriff*) ; nous avons affaire ici à une séquence descriptive, il convient donc d'utiliser l'imparfait dans un premier temps : *Mais tandis qu'il faisait lecture de sa plaidoirie, tandis que, phrase après phrase, il donnait à voir l'horreur dans son exposé, la salle se transformait.* Par la suite, le recours au passé simple est possible, et ce afin de rendre le caractère ponctuel du surgissement des images convoquées (*des gens, des paysages et des villes appaurent, ses phrases devinrent des images, elles prirent corps*), mais l'imparfait pourrait aussi être envisagé dans une perspective descriptive.

– Leinen *bū une gorgée d'eau

– les phrases *s'imagèrent

– il *s'agissa (!)

– il *regardit̄ (!)

– confusion entre le futur de l'indicatif et le conditionnel (*il lui avait dit que cela deviendrai horrible*)

– confusion entre le passé simple de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif ('il comprit̄', 'il bût une gorgée d'eau') ou conjugaison du passé simple non maîtrisée ('il compris')

– accord du participe passé (*les actes qu'il avait trouvé à Ludwigsbourg*)

– accord sujet-verbe : des spectateurs disait̄

7. Précisions, nuances, emploi des prépositions et régimes des verbes :

– introduction du terme 'chaise' au lieu de 'fauteuil' ou 'siège' de la présidente de séance

– les phrases devinrent des images ; le français aurait tendance à utiliser ici le possessif afin de faire le lien entre l'agent du procès et le résultat de ses actes.

– M. Leinen (*Leinen*) : inutile de préciser !

– les dossiers en Ludwigsbourg/Ludwigsburg ; Ludwigsbourg étant une ville, l'emploi de la préposition 'en' n'est pas possible, même si on dit 'en Avignon' en français pour éviter un hiatus quelque peu dissonant, mais ce n'est pas la seule raison.

– la langue [...] du tribunal (pour *die Sprache [...] des Gerichts*) ; recours au pluriel en français (caractère générique), il n'est pas uniquement question du tribunal devant lequel Leinen plaide.

– pour Caspar Leinen, il se passa encore autre chose ; précision en français : *avec/dans le cas de/grâce à Caspar Leinen...*

– dans son premier grand procès (*in seinem ersten großen Prozess*) ; idiomatisme : à son premier grand procès.

– ce qu'il avait entendu sur Collini/à propos de Collini (pour *was er von Collini gehört hatte*)/ce qu'il avait entendu de Collini (un léger mieux, mais pas assez précis). En tout cas, la traduction par *ce qu'il avait entendu sur Collini* ne correspond pas au sens du texte allemand. Il s'agit bien de ce que Collini dit à son avocat après la phase de mutisme. Solution proposée : ... *il dit/disait seulement ce qu'il avait entendu dire par Collini/il s'en tint aux propos qu'il avait entendus de la bouche de Collini.*

– il avait écouté à des enseignants (!)

8. Omissions ou raccourcis :

– impossible autrement (*es gehe nicht anders*) : à la limite de la « stratégie d'évitement » !

– *in Wirklichkeit* (dernière phrase) pas traduit ou mal traduit (par exemple, *en vérité*). D'une manière générale, il convient de traduire en situation les particules et mots de la communication.

– omission du 'ne' de négation (*on _entendait dans la salle que le bruit du changement de pages*).

Conclusion :

Pour conclure ce rapport, le jury conseille aux futurs candidats de lire régulièrement tous types de textes, en allemand et en français, de façon à acquérir des automatismes linguistiques respectueux du fonctionnement des deux langues et à optimiser leur bagage lexical.

Le jury a aussi eu le plaisir de lire d'excellentes copies de traduction témoignant d'une préparation rigoureuse, assidue et sérieuse.

ANALYSE DES PASSAGES SOULIGNÉS DANS LES TEXTES À TRADUIRE

Pour cette année 2015, le jury a apprécié que certaines des remarques notifiées dans les rapports 2014 aient été prises en compte, notamment la remarque substantielle concernant l'importance des soulignements dans la notation globale de l'épreuve de traduction. Cette partie de l'épreuve a fait l'objet de l'attention de la quasi majorité des candidats. Et nous nous en réjouissons. Nous revenons toutefois sur les erreurs et maladresses rencontrées dans les copies afin de guider au mieux les futurs candidats dans leur préparation au concours 2016. Les conseils consignés dans le présent rapport sont en concordance avec les rapports édités depuis 2010 et se réfèrent à eux.

LA METHODOLOGIE

La méthodologie développée dans les rapports précédents reste la même. Le candidat doit commencer par identifier le soulignement, de façon précise et avec une terminologie claire. Il doit ensuite analyser le soulignement en éclairant le ou les points d'intérêt qu'il présente, dans le système linguistique dont il est issu et dans la phase de transposition dans l'autre langue. Enfin, il reste à énoncer dans le commentaire la proposition de traduction retenue, en cohérence avec l'analyse proposée précédemment. Des introductions présentant des généralités comme « la différence entre le français et l'allemand, c'est la précision » ou « le soulignement comporte un intérêt d'ordre sémantique, grammatical et linguistique » sont le plus souvent fausses et donc inutiles. Des développements vagues comme « il s'agit d'une ligne temporelle différente que le récit initial » (*sic*) également. L'analyse ne doit pas se tromper d'objet non plus. Si dans les soulignements de chaque version, le verbe est substantivé, il mérite aussi d'autres commentaires. L'un d'eux concerne par exemple le fonctionnement et le sens du préverbe *um*. Les préverbes, séparables, inséparables ou pouvant être les deux comme *um*, jouent un rôle conséquent en allemand. Le candidat qui ne commente rien à ce sujet commet une erreur préjudiciable. Pour le soulignement 2 de la version 2, il s'agissait de réfléchir aussi au système des modes et temps, différents en allemand et en français : l'allemand se trouve ici dans une logique de discours rapporté avec du *Konjunktiv I* tandis que le français obéit à la logique de la concordance des temps.

LA TERMINOLOGIE

La terminologie employée doit rester précise, adéquate et en concordance avec les évolutions de la recherche linguistique de notre époque. Le jury reste ouvert aux termes linguistiques de courants différents, à partir du moment où ces termes sont utilisés à bon escient. A propos du soulignement 1, il serait souhaitable que les candidats connaissent correctement les termes qui décrivent les groupes syntaxiques. Ainsi pour le groupe nominal, on emploie les termes de base ou noyau puis de membre ou d'expansion à droite ou gauche. Comment confondre la préposition *bei* avec une conjonction, et identifier ce soulignement comme un groupe conjonctionnel, si ce n'est qu'en ayant une notion bien vague des classes de mots et de la dénomination des groupes syntaxiques ? Pour le soulignement 2, la fonction principale de *auch* était de mettre en relief le groupe nominal *eine Abneigung und Distanz gegenüber der Kultur der Sprache, dem Land, in dem die Sprache zu Hause ist*. Le terme d'adverbe, qui par définition modifie un verbe, est impropre ici. Le terme *auch* ajoute un élément supplémentaire dans le développement de l'argumentation de l'auteur qui essaye de définir ce qui peut entraver le sens de la langue. Dans cette mesure, il participe à la cohérence textuelle, mais il est difficile de lui donner le statut de connecteur, qui en allemand supposerait que le verbe soit en position 2 : *Auch kann eine Abneigung und Distanz [...] das Sprachgefühl beeinträchtigen*. Ce qui n'est pas la formulation choisie par l'auteur. Les candidats confondent par contre les termes de modulateur (de mise en relief), de modalisateur. Pour le soulignement 4, si la forme du double infinitif a été généralement bien identifiée, il ne s'agit pas de modalisation ni de discours indirect libre, comme trop de copies le prétendent.

LA REDACTION ET LA PRESENTATION

La rédaction et la présentation de chaque commentaire doivent faire l'objet d'un soin particulier. Le candidat doit faire preuve de ses qualités rédactionnelles en français, comme le réclame la compétence n° 7 du B.O. n° 30 du 25 juillet 2013. Les erreurs de lexique, les fautes d'orthographe ou les constructions incorrectes, ainsi que les erreurs liées à la ponctuation du français sont préjudiciables et influent sur la notation. Des erreurs d'accord de l'adjectif comme « les noms sont rare », « le discours indirecte », ou d'orthographe comme « le préfix, l'auxilliare, littéral, la surrenchère » ne sont pas acceptables dans la copie d'un futur enseignant. La longueur du commentaire peut varier un peu d'un soulignement à l'autre. Il n'en demeure pas moins qu'une réponse pertinente peut être exprimée en une quinzaine, voire une vingtaine de lignes. En revanche, il s'avère le plus souvent que les réponses de deux pages ne répondent pas à l'objet de l'épreuve.

LES SOULIGNEMENTS

Version 1

1. *Beim Lesen von Texten*

Il s'agit d'un groupe prépositionnel de base *bei* et de membre le groupe nominal *d- Lesen von Text-*. Ce groupe nominal a pour base *d- Lesen* qui est un verbe nominalisé ou substantivé et pour membre : *von Text-*. *Von Text-* est lui même un groupe prépositionnel de base *von* et de membre le GN *Text-*.

Observons tout d'abord le substantif *Lesen*. Le système grammatical allemand présente la particularité de pouvoir nominaliser un adjectif, un verbe, un participe I ou II. Ce lexème nominal est alors au genre neutre et prend une majuscule. C'est ce qu'on appelle une dérivation nominale avec suffixe Ø ou absence de suffixe. Dans le cas présent, l'allemand dispose des termes *das Lesen* et *die Lektüre*, le premier présente le procès en cours, le second insiste sur la matière à lire au sens de *Lesestoff* tout en pouvant être un synonyme du premier.

Observons à présent la préposition *bei*, qui est la base de l'ensemble du groupe. Elle traduit du point de vue sémantique la concomitance/la simultanéité de deux procès (un procès = une action ou un état). Ici, il s'agit d'une action. Dans le cas de *Lesen von Texten*, le procès est mis en relation avec celui contenu dans l'énoncé, à savoir *diese Erfahrung machen können* et les deux procès sont présentés grâce à *bei* comme simultanés.

En français, on peut certes nominaliser des verbes (ex. le goûter, le boire, le manger ; cf. *en perdre le boire et le manger*), mais ces emplois sont beaucoup plus limités en français qu'en allemand.

L'idée de simultanéité de deux procès se rendra aisément en français à l'aide du gérondif *en + participe présent*. Le français met simplement les deux procès en présence sans insister sur le rapport qui prévaut entre eux. C'est au lecteur ou à l'auditeur de rétablir spontanément le type de rapport qui existe entre les deux verbes. L'allemand par contre, par le choix de la préposition ou de la conjonction de subordination, met l'accent sur le type de relation entre les deux procès par une relation temporelle ou logique, de type adversatif, concessif, etc...

Nous avons accepté les traductions suivantes : *en lisant des textes // à la lecture de textes*.

2. *Auch [eine Abneigung und Distanz gegenüber der Kultur der Sprache, dem Land, in dem die Sprache zu Hause ist,]*

Auch est ici une particule (ou modulateur) de mise en relief dont la fonction est de faire ressortir sur le plan accentuel et sémantique le groupe nominal qui suit, groupe qui est ici d'une longueur certaine.

Sur le plan sémantique, *auch* en tant que particule de mise en relief présente l'information qu'elle introduit comme s'ajoutant à une ou plusieurs autres éléments du même type. Dans notre texte, au début du second paragraphe, il vient d'être question du sens de la langue qui fait défaut quand on ne maîtrise pas suffisamment cette langue. Dans l'énoncé qui nous concerne, on ajoute un autre aspect de l'argumentation, à savoir l'aversion pour la culture et le pays propres à cette langue. Par conséquent, même si la particule a avant tout une portée intrapropositionnelle, elle a aussi une valeur interphrastique ou textuelle. Elle met en relation du point de vue de la construction du sens deux énoncés contigus.

Sur le plan accentuel et syntaxique, *auch*, préposé au groupe sur lequel il porte, est ici autant accentué que sa cible, sans doute parce que l'ensemble du groupe est en position 1 (position pré-V2), une position stratégique, et que le ton est celui de l'argumentation (genre textuel = *Textsorte* : 'essai'). L'ensemble du groupe présente une solidarité syntaxique, la cible se déplaçant avec la particule en cas de modification syntaxique. Par exemple, la particule *auch* à caractère polyfonctionnel changerait de statut si on plaçait la forme verbale conjuguée *kann* directement après la particule. *Auch* aurait, dans ce cas, le statut de charnière de discours (qui, avec les coordonnants, fait partie des connecteurs). Parmi ces autres fonctions, on peut citer la fonction de particule illocutoire comme dans : *Er ist stolz auf seine Leistung und kann es auch sein.*

En français, bien que les particules soient moins polyfonctionnelles qu'en allemand, nous pouvons sans problème traduire *auch* par *même* qui se comportera de la même façon que son équivalent allemand. Il produit le même effet de mise en relief à l'attaque de l'énoncé. En revanche, si l'on souhaite attribuer à *auch* une valeur proche de *aussi*, l'adverbe *aussi* ou *également* ne pourrait apparaître en français qu'après la forme verbale conjuguée, et on perdrait ainsi l'effet de mise en relief.

Nous avons accepté les traductions suivantes : *même [une aversion et une distance à l'égard de la culture de la langue, du pays dans lequel la langue est chez elle] // [une aversion et une distance à l'égard de la culture de la langue, du pays dans lequel la langue est chez elle] aussi /également.*

Version 2

1. ...[hörte man im Saal nur] das Umblättern [der Seiten].

Das Umblättern est la base du groupe nominal *d- Umblättern d- Seite-*. Nous avons là encore affaire à un cas de dérivation nominale à partir d'un lexème verbal, verbe nominalisé ou substantivé, avec suffixe Ø. Le genre est obligatoirement neutre et la majuscule est obligatoire.

Umblättern est un lexème verbal complexe séparable formé à partir de *um-*, préverbe séparable et accentué dont la valeur sémantique est 'tourner, changer de direction vers un côté'. Il existe d'autres représentants de ce type : '*umkehren*, '*umkrepeln (Ärmel, Kragen)*, *sich 'umdrehen*, '*umleiten (Verkehr)*]. L'autre partie de ce lexème est *blättern*, qui existe en tant que tel dans les expressions *in einem Buch*, *in Akten blättern*, *die Farbe blättert*, et qui est un dérivé du substantif *das Blatt*.

Um- peut être inséparable comme dans *etwas um'fahren* (contourner) ou séparable comme dans *jmdn 'umfahren* (renverser), ce qui permet à la langue allemande de produire, grâce à cette alternance accentuelle, des sens différents.

Sur le plan accentuel, le substantif conserve ici le type accentuel du verbe avec *um-* accentué. Ce n'est pas toujours le cas. En effet, le substantif *der 'Umbruch* au sens typographique vient de *um'brechen* et ne conserve pas l'accentuation du verbe dont il est dérivé. Bsp. *den Text eines Buches, einer Zeitung um'brechen = in Seiten, Spalten einteilen*. Autre exemple: *der 'Umfang* qui vient de *um'fangen*.

En français, nous disposons certes des termes *tourneur*, *tourneuse de pages* (pour le piano) pour désigner la personne qui fait l'action de tourner, mais aucun terme ne permet de désigner le fait même de tourner les pages. Il nous faudra donc recourir au tour verbal, en respectant bien la concordance des temps.

Nous avons accepté les traductions suivantes : *on n'entendait que les pages qu'il tournait* ou *le bruissement des pages qu'il tournait*.

2. *[er] habe [die Felder und Wiesen der Kindheit Collinis] riechen können*.

Il s'agit ici de la forme verbale conjuguée du verbe de modalité *können* au passé du subjonctif I (*Konjunktiv I*) accompagnée de l'infinitif *riechen*, base de groupe infinitif.

On peut centrer l'analyse de la forme sur deux aspects. Le recours au *Konj. I* du discours rapporté indirect s'explique par le fait que l'on rapporte les propos de l'une des personnes qui était dans l'assistance lors du procès. En allemand, on passe du mode indicatif au mode subjonctif tout en conservant le temps verbal employé au discours direct, et ce quel que soit le temps employé pour introduire le discours rapporté. En français par contre, on procède à une concordance des temps en fonction du temps auquel est conjugué le verbe introducteur de discours rapporté. Quant au participe II de *können*, il est à la forme d'un infinitif à proximité immédiate de l'infinitif *riechen*. C'est une forme qui, pour des raisons mnémotechniques, est communément appelée « double infinitif » en grammaire traditionnelle, même si *können* n'a rien d'un infinitif ici.

D'un point de vue sémantique, nous sommes bien en présence du système de la modalité et non de celui de la modalisation où le « double infinitif » ne serait pas possible, l'accompli apparaissant, dans le cas de la modalisation, dans le groupe infinitif, alors que la forme verbale conjuguée reste simple. Prenons comme exemples: *Er muss um 7 Uhr nach Hause gekommen sein* (= *Er ist sicherlich um 7 Uhr nach Hause gekommen*), exemple de modalisation, et *Er hat um 7 Uhr nach Hause kommen müssen* (*Notwendigkeit*), exemple de modalité.

En français, dans le passage au discours rapporté indirect, le recours au plus-que-parfait est nécessaire en raison de la présence d'un verbe introducteur conjugué au passé (imparfait ou, en l'occurrence, passé simple) et du fait que les événements ont eu lieu dans le passé. Au cas où les événements auraient lieu dans le futur, on recourrait au conditionnel.

Le modal *pouvoir* peut paraître un peu galvaudé en français. On peut le remplacer par *être capable de* si l'on veut exprimer la capacité à accomplir quelque chose.

Nous avons accepté les traductions suivantes : *[il] avait été capable de... // [il] avait pu sentir [l'odeur des champs et des prairies de l'enfance de Collini]*.

ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notes obtenues par les candidats

	Troisième concours du Capes	Troisième concours du Capes-Cafep
de 3 à 6,75 / 20	7	3
de 7 à 9,75 / 20	6	0
de 10 à 12,75 / 20	5	1
de 13 à 15,75 / 20	4	4
de 16 à 20	2	2

La lecture des développements ci-dessous peut être utilement complétée par la consultation du rapport 2014 du jury du Capes externe, qui fournira aux candidats des exemples de sujets et des commentaires sur la façon dont ces sujets ont été traités par les candidats de cette session.

Rapport présenté par Mmes Valérie DESOUDIN-BENKERT et Carine LEMAYEUR

Pour cette deuxième édition du concours, le jury a pu constater avec joie que bon nombre de candidats a su tirer profit des explications et des conseils fournis dans le rapport de l'an dernier. Le jury a ressenti un net progrès dans l'analyse des productions d'élèves et de la prise en compte de la mission éducative et félicite les candidats de cette avancée.

Soulignons par ailleurs que cette année encore les candidats admis font montre d'un très bon niveau de maîtrise des deux langues.

Le jury a une nouvelle fois été sensible à la participation active, vivante et constructive lors de l'entretien de l'une ou l'autre partie de l'épreuve. La plupart des candidats a su rebondir et se laisser guider par le jury pour affiner la réflexion sur les méthodes actuelles d'enseignement de la langue et le rôle du professeur. Le jury ne peut qu'encourager les candidats à montrer leur envie de communiquer et de partager ce qu'ils ont à dire, autant de qualités indispensables pour l'exercice du métier d'enseignant, où il s'agira de motiver les élèves et de leur faire partager des connaissances.

Afin que les futurs candidats puissent prendre toute la mesure des visées des deux parties de cette épreuve, il semble bon d'en préciser le déroulement et de détailler les attentes du jury. De plus, ce dernier s'attachera à donner quelques conseils afin de faciliter la préparation et de rassurer les futurs candidats.

Description de l'épreuve dans son ensemble

Durée totale de l'épreuve 1 h, temps de préparation 2 h.

L'épreuve se déroule en deux parties :

- la première partie en allemand est basée sur le compte-rendu et l'analyse d'un document audio ou vidéo. Il s'agit donc à la fois de restituer le contenu mais également de le synthétiser tout en présentant l'intérêt du document du point de vue culturel et/ou civilisationnel.
- la deuxième partie en français est constituée d'un dossier comportant une brève description d'une situation d'enseignement et le contenu d'une séquence pédagogique mise en oeuvre dans une

classe ainsi que des productions d'élèves réalisées lors de cette séquence : deux productions écrites et deux productions orales des deux mêmes élèves.

A chaque partie, le candidat dispose de 10 minutes pour présenter ses réflexions. Il est nécessaire que ce dernier s'approprie et utilise ces 10 minutes pour présenter son compte-rendu et son analyse de façon approfondie, claire et structurée. Un exposé de deux à cinq minutes pour l'une ou l'autre partie ne s'avère pas suffisant, car l'entretien ne saurait pallier une prestation trop courte.

Après les 10 minutes de temps de parole accordé au candidat suivent 20 minutes d'entretien avec le jury. Cet entretien est conduit de façon bienveillante afin de permettre au candidat d'approfondir sa prestation, de rebondir sur les questions du jury et d'élargir le sujet afin de montrer l'étendue de ses connaissances, qu'il s'agisse des réalités des pays de langue allemande ou des réalités pédagogiques. Dans cette partie, il est bon que le candidat fasse preuve de motivation, de dynamisme et d'allant, qualités nécessaires dans l'exercice du métier envisagé.

Contenu de la première partie en allemand

Dans la première partie de l'épreuve, le jury cherche à vérifier la compréhension par le candidat du document entendu ou visionné ainsi que la qualité de la langue et la capacité à s'exprimer en allemand. Il appréciera tant l'exhaustivité du compte-rendu que l'esprit de synthèse, la pertinence de l'analyse que la mise en évidence de l'intérêt du document d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Les candidats doivent s'efforcer d'avoir un discours clair et compréhensible, afin que le jury et plus tard les élèves puissent suivre facilement le propos.

Au delà du compte-rendu portant sur le contenu du support, la réflexion est à élargir vers des sujets en lien avec le document proposé et les réalités des pays de langue allemande. Ici, le candidat doit veiller à dépasser une simple restitution des faits de manière linéaire. Il doit analyser et élargir ce qu'il a entendu afin de toucher le contenu explicite et implicite du document, l'enjeu de cette présentation étant d'être suffisamment succincte et claire et d'utiliser sans toutefois la dépasser la totalité du temps imparti, à savoir 10 minutes.

L'entretien de 20 minutes qui s'en suit est destiné à préciser, approfondir et élargir la prestation initiale. Cet entretien doit permettre au candidat de montrer au jury l'étendue de ses connaissances des pays de langue allemande. Le candidat doit être capable de rebondir sur les pistes lancées par le jury et de continuer par lui-même sur la voie abordée.

Pour réussir, les candidats doivent connaître non seulement l'Allemagne, mais également les pays germanophones voisins, et notamment l'Autriche et la Suisse.

Les thèmes abordés traitent de sujets de civilisation, d'histoire, de culture. Des connaissances plus que superficielles sur l'histoire récente de l'Allemagne et de ses voisins, des faits civilisationnels du siècle dernier ainsi qu'un suivi de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle sont incontournables. En vue de l'exercice du futur métier, il est également nécessaire de s'informer sur le système scolaire de l'Allemagne et de ses voisins, ainsi que de la France, des relations franco-allemandes passées et présentes et de l'histoire de certaines institutions liées à cette amitié. Des connaissances en littérature s'avèrent également indispensables.

Description de la deuxième partie en français

Conscient de la difficulté de l'exercice pour des personnes n'ayant jamais enseigné, le jury souhaite préciser que cette partie vise avant tout à identifier les capacités des candidats à avoir une réflexion sur leur futur métier.

Dans cette deuxième partie, il s'agit de faire une analyse structurée des quatre productions d'élèves fournies dans le dossier et de leur lien avec le travail proposé en amont par le professeur.

Cette analyse s'effectue dans une perspective de diagnostic afin de déterminer les réussites et les besoins des élèves. Il s'agit donc d'identifier les acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ainsi que les besoins qui en découlent au regard des quatre productions fournies. On ne saurait donc se contenter d'un listing des réussites et des erreurs. Il convient plutôt ici de

diagnostiquer les acquis et de prioriser les besoins afin de réfléchir ensuite à une remédiation et à des apports possibles.

La présentation de 10 minutes de cette analyse doit être structurée et claire. Le jury doit pouvoir suivre le candidat et savoir à tout moment de laquelle des quatre productions il est question. La présentation doit évidemment tenir dans les dix minutes imparties et prendre en compte les quatre productions. Ces quatre productions doivent être mises en relation entre elles afin de bien distinguer les acquis, les réussites et les besoins des élèves selon les différentes activités langagières.

Par ailleurs, le candidat doit faire le lien entre les productions des élèves et le travail en amont réalisé avec le professeur. Pour ce faire, il convient d'avoir une réflexion sur les outils pragmatiques, culturels et/ou linguistiques que le professeur aura été amené à apporter à ses élèves lors des séances précédentes afin de permettre la réussite des élèves face à la tâche demandée. Il doit également avoir une réflexion sur la consigne donnée par le professeur, sur la tâche à effectuer et effectuée par l'élève et discerner la pertinence et l'adéquation entre les deux. Précisons ici que le jury n'attend pas des connaissances détaillées de la mise en œuvre d'une séquence, mais des réflexions basées sur le bon sens prenant en compte les avancées récentes de la didactique de l'allemand et mettant en évidence les spécificités et le fonctionnement du système de la langue allemande.

Une aide en ce sens peut être apportée par la lecture de livres du professeur correspondant aux manuels en usage depuis 2005. Dans ces livres, les principes didactiques en vigueur tels que l'approche actionnelle, les tâches à réaliser, la contextualisation, ... sont mis en pratique et explicités en lien avec le manuel de l'élève. Les candidats peuvent donc y trouver des exemples concrets de leur mise en pratique.

Il est également nécessaire de comprendre et d'avoir une réflexion sur le fonctionnement du système de la langue que le candidat va être amené à enseigner à ses futurs élèves : il est incontournable de reconnaître un passif, les différentes places du verbe, une forme de subjonctif II, un impératif, la nature d'une erreur (lexicale ou morpho-syntaxique), ...

Par ailleurs, les séquences proposées étant en lien avec les notions des programmes scolaires et correspondant aux niveaux de langue requis dans les différents cycles, il est bon d'avoir consulté les programmes en vigueur, de s'être informé sur les notions à aborder et les niveaux à atteindre. Afin de se faire une idée des niveaux mentionnés dans les programmes, il est indispensable d'avoir consulté et d'avoir eu une réflexion sur la portée du cadre de référence déterminant ces niveaux et qui est à la base de l'enseignement actuel des langues vivantes en Europe, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Celui-ci décline entre autres les différents niveaux dans les différentes compétences langagières.

Pour compléter leur préparation, il s'avère incontournable que les candidats se soient informés sur le fonctionnement de l'institution dans laquelle ils se destinent à entrer. Connaître le fonctionnement d'un établissement, ses différentes instances et ses acteurs, la mission des professeurs (principaux, de langue, de DNL, ...) au sein de l'établissement semble indispensable pour l'exercice du futur métier. Il en va de même de la connaissance de l'organisation et des différents types d'échanges que le professeur sera amené à proposer à ses élèves.

Rappelons ici qu'il est souhaitable, afin de faire montre des qualités requises pour un futur professeur, de respecter le temps imparti, de présenter un exposé clair et facile à suivre tout en marquant son intérêt et son envie de communiquer d'une voix agréable et bien timbrée, accompagné d'une attitude et d'un regard appropriés.

Précisons enfin que le jury, conscient du stress et de la nervosité dans de telles circonstances, cherche toujours à mettre les candidats à l'aise et conduit l'entretien de façon bienveillante. Les questions sont destinées à mener le candidat vers une réflexion plus approfondie et juste de son propos. Ainsi, les meilleures prestations sont celles où le candidat est capable de rebondir sur les pistes lancées par le jury en faisant preuve de lucidité, de réactivité et d'aptitude à nuancer, corriger

ou élargir sa réflexion.

Nous souhaitons une bonne préparation aux futurs candidats !

Les candidats trouveront en annexe de ce rapport trois exemples de sujets donnés lors de la session 2015: DP-9, D-DA2, D-PH2.

Session 2015

DP9

CAPE ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous rendrez compte en allemand du document intitulé « Document sonore DP 9 » en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel.

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie :

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé d'une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe (document A) ainsi que des productions écrites de deux élèves réalisées à l'occasion de cette séquence (document B). Les productions orales **des deux mêmes élèves** (fichiers son) sont disponibles, elles aussi, sur le poste informatique.

Vous présenterez en français une analyse des productions d'élèves fournies dans le dossier, que vous aurez effectuée dans une perspective de diagnostic, en identifiant ce qu'elles révèlent :

- de la nature et de l'ampleur des acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ;
- des compétences maîtrisées par ces élèves et de leurs besoins.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Document A**Situation d'enseignement et séquence pédagogique**

Les productions orales et écrites jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent de deux élèves d'une classe de Première qui apprennent l'allemand comme LV1. Le groupe compte 16 élèves, d'un niveau de compétences assez homogène.

Le professeur a conduit une séquence articulée sur la notion « espaces et échanges » qui pose la question de nouvelles pratiques sociétales autour de l'habitat pour répondre à un certain nombre de défis.

Le travail a été abordé par l'exploitation, en expression orale, du document reproduit ci-dessous, puis approfondi par des entraînements à la compréhension orale (*Le document est fourni ici pour l'information du candidat mais ne doit pas faire l'objet d'une analyse.*)

Zweck-WG mit Studenten und Senioren

FRANKFURT. Eine Wohnung in einer Uni-Stadt zu finden, ist für viele Studenten ein echtes Problem: Die Preise auf dem freien Markt sind mit kleinem Budget kaum zu bezahlen, Wohnheimplätze sind rar - und ein günstiges WG-Zimmer oft Glückssache. Daher haben sich in rund 20 deutschen Städten Zweck-Wohngemeinschaften etabliert: Studenten leben bei Senioren und helfen im Gegenzug im Haushalt.



© Mannheimer Morgen, Freitag, 28.06.2013

Pendant la séquence pédagogique, le professeur a accordé une attention particulière à l'entraînement des élèves à l'expression orale en continu et à l'expression écrite.

Production écrite :

La tâche proposée était libellée ainsi :

Sie haben vor, ein Erasmus-Programm in Deutschland zu machen. Sie kennen jetzt zwei Wohnmöglichkeiten: die WGs und die Zweck-WGs bei Senioren. Schreiben Sie Ihrem deutschen Partnerschüler, damit er Ihnen bei Ihrer Wohnungssuche weiter hilft.

Production orale :

La production orale intervient après un travail de compréhension orale sur différentes possibilités de vivre autrement. Elle en constitue la synthèse

Document B**Productions d'élèves****B1 – Production écrite de l'élève 1**

Zuerst schicke ich dich ein E-Mail, weil ich dein Hilfe brauche. Ich habe nämlich die Absicht, ein Erasmus-Programm in Deutschland zu machen, also suche ich eine Unterkunft. Aber ich weiß nicht, ob ich ein Wohngemeinschaft oder ein Wohngemeinschaft bei Senioren wähle. Im Wohngemeinschaft gibt es Studenten und Berufstätigen. Dann haben jeder Mieter ein Bettzimmer aber es gibt Gemeinzimmer wie das Badezimmer oder die Küche. Dazu ist die Miete preiswert, also ist es interessant. In die Anderen Wohngemeinschaft wohnen die Menschen bei Senioren. Wenn Senioren allein in einem groß Wohnung sind, können Sie ihnen Zimmer gegen Dienstleistungen austauschen. Um ein Zimmer mit zwanzig Quadratmeter zu haben sollen die Menschen als Gegenleistung zwanzig Stunden pro Monat arbeiten. Zum Beispiel können die Mieter kochen oder ganten um die Senioren zu helfen. Also ist die Miete kostenlos auch! Dann finde ich, dass es gewiss weniger Lärm im Wohngemeinschaft bei Senioren als die anderen gibt, weil es oft weniger Menschen gibt. In Wohngemeinschaft bei Senioren müssen die Mieter Freizeit haben, weil sie ihren Vermieter helfen sollen um ihren Miete zu zahlen während in die Anderen Wohngemeinschaft die Mieter ein preiswert Miete zahlen sollen. Dazu gibt es in jeder Unterkunft eine Hausordnung um miteinander problemlos zu leben. Zum Beispiel ist rauchen in die Unterkunft verboten, aber Freunde oder Familie einladen ist ein mal pro Woche gestattet. Dann möchte ich gern ein Wohngemeinschaft bei Senioren mieten, weil ich die Anderen helfen mag. Dazu brauche ich kein Lärm ab 21 Uhr um mein Hausaufgaben zu machen also ist es für mich die beste Lösung! Schließlich denke ich, dass es wahrscheinlich eine gute Erfahrung ist, will ist neues Dinge und Personen entdecken konnte. Und du, was ist dein Meinung? Glaubst du, dass die Wohngemeinschaft bei Senioren besser als die Anderen ist? Ich finde, dass dieses Unterkünfte sehr interessant für Studenten oder Berufstätigen sind aber es existiert nicht in Frankreich. Warum ist es typisch in Deutschland?

Tschüss! Bis bald,

Ramona

B2 – Production écrite de l'élève 2

Hallo Felix: Ich sende das Mail, weil ich will ein Erasmus-Programme in Deutschland zu machen. Ich denke, dass diese Erfahrung gut sein kann. Ich kann meine deutsche Sprache verbessern... Also glaube ich, dass du mir helfen kannst. Ich kenne, dass Deutschland die Land des WGs ist. In die WG zusammenleben mehrere Menschen. Einige Badzimmer aber Wohnzimmer: Badzimmer oder Küche sind gemeinsam. Es kann gut sein, um einem Kontakt zu erstellen. Dann teilt man die Mietkosten , es ist billig ! Ich kenne auch die Zweck-WGs. In dieses WGs, die Junge und die Alte leben zusammen. Die Junge können kostenlos gegen Dienstleistungen leben. Das ist sehr sehr gut für die Junge, weil sie nicht die Miete kosten.

Ich denke, dass ich in die WG mit nur die Junge liebe, weil ich nicht weiß, wenn ich mit die Alte leben kann. Dazu, wenn ich Hausarbeiten haben, kann ich nicht die Dienstleistung geben. Dann mit die Junge, wenn ich Schwierigkeiten in Schule habe, sie können mir helfen. Vielleicht in die WG es gibt mehr Lärm oder Durcheinandern als in die Zweck-WG. Aber denke ich, dass es mehr Freiheit mit die Junge gibt.

Also weiß ich nicht, wenn es die beste Lösung ist. Aber kann es gut für mich, für einen Studenten. Ich möchte die WG eindecken, weil das nicht in Frankreich existiert...

Wenn du jemand kennest, der in ein WG lebt, sagt ich. Ich möchte Menschen, die in ein WG lebt, treffen.

Bis bald, Romain !

B3 – Production orale de l'élève 1 : fichier son DP 9 – Elève 1

B4 – Production orale de l'élève 2 : fichier son DP 9 – Elève 2

Session 2015

DDA2

CAPE ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous rendrez compte en allemand du document intitulé « Document sonore DDA-2 » en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel.

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie :

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé d'une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe (document A) ainsi que des productions écrites de deux élèves réalisées à l'occasion de cette séquence (document B). Les productions orales de deux élèves (fichiers son) sont disponibles, elles aussi, sur le poste informatique.

Vous présenterez en français une analyse des productions d'élèves fournies dans le dossier, que vous aurez effectuée dans une perspective de diagnostic, en identifiant ce qu'elles révèlent :

- de la nature et de l'ampleur des acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ;
- des compétences maîtrisées par ces élèves et de leurs besoins.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Document A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

Les productions écrites et orales jointes à ce dossier (sans correction ou modification) ont été réalisées par des élèves de Terminale ES. Ils apprennent l'allemand comme LV1 ou LV2. Le groupe comporte 26 élèves.

Le professeur a conduit une séquence sur la notion culturelle « Espaces et échanges » autour de la problématique suivante : „Mobilität der Jugend heute : freie Wahl oder Zwang ?“.

Pour illustrer le premier aspect de cette problématique il s'est appuyé entre autres sur des témoignages d'étudiants ayant suivi un cursus binational dans le cadre de l'université franco-allemande. (Ce texte est fourni ici à titre d'information et ne doit pas faire l'objet d'une analyse par le candidat.) Pour la deuxième partie de la problématique, le professeur a choisi des documents (vidéos et textes) illustrant la situation de jeunes ingénieurs espagnols venus chercher du travail en Allemagne.



M.-L. M.

Absolventin* des binationalen Studiengangs „BWL/Internationales Management“, ESCP-EAP Berlin und Paris

„Während meines Studiums in Deutschland und England habe ich gelernt, mich anzupassen – an andere Kulturen und Mentalitäten, aber auch an ein anderes Hochschulsystem – diese Adaptationsfähigkeit ermöglicht mir heute, die zahlreichen Herausforderungen im Berufsleben zu meistern.“

* die Absolventin: la diplômée



Dr. S.

Absolventin Chemie/Chemieverfahrenstechnik¹, Würzburg/Lyon

Aktuell: Operational Excellence Project Managerin bei der F. Hoffmann - La Roche

„Bei einem Einstieg im europäischen Arbeitsmarkt wird mittlerweile selbst auch in den Naturwissenschaften nicht nur perfektes Englisch vorausgesetzt², sondern auch mindestens eine weitere Fremdsprache. Darüber hinaus sind neben ersten Auslandserfahrungen und Flexibilität stets Kommunikations- und Teamfähigkeit sowie ein internationales Mindset gefragt. Durch mein DFH-Studium bekam ich die Möglichkeit, weitreichende internationale Erfahrungen zu sammeln, und somit optimale Chancen auf dem europäischen Arbeitsmarkt zu haben.“

1. die Verfahrenstechnik: la technologie – 2. vorausgesetzt werden: être une condition préalable



W. R.

Absolvent des binationalen Studiengangs „Maschinenbau“, Universität Karlsruhe (TH) und ENSAM Metz

„Bei allen Vorteilen, die sich in professioneller Hinsicht¹ ergeben, überwiegen² für mich als Argumente für diese zwei Jahre in Frankreich neue Freunde gefunden, meinen Horizont erweitert zu haben und nicht zuletzt perfekt eine andere Sprache zu beherrschen. Ich fühle mich jetzt in beiden Kulturen zu Hause.“

1. in professioneller Hinsicht: d'un point de vue professionnel – 2. überwiegen: prédominer

www.dfh.ufa.org

Pendant la séquence pédagogique, le professeur a accordé une attention particulière à l'entraînement des élèves à la compréhension de l'oral et à l'expression orale.

Production écrite

Après l'étude des documents illustrant l'aspect « freie Wahl » de la problématique, le professeur a demandé aux élèves de rédiger en classe un article en se plaçant dans la situation décrite ci-dessous :

*Du bist im vierten Studienjahr eines binationalen Studienganges. Du willst junge Studenten dazu motivieren, auch einen binationalen Studiengang zu machen und schreibst einen Artikel, in dem du von deinen positiven (und vielleicht auch negativen) Erfahrungen berichtest und die Vorteile von diesem Studiengang erklärst.
mindestens 120 Wörter*

Production orale

A la fin de la séquence, le professeur a demandé aux élèves de produire en salle multimédia l'enregistrement de la synthèse de la notion « Espaces et échanges » dans l'objectif de l'épreuve d'expression orale du baccalauréat à l'aide de notes préparées à la maison. Les productions orales annexes sont des extraits de cette synthèse.

Document B

Productions d'élèves

1 – Production écrite de l'élève 1

Ich habe meine Abitur bestanden, und ich wollte nicht sofort studieren. Ich habe ein binationalen Studiengang gemacht für ein doppelte diplome haben. Ich wollte auch meine Sprachkenntnisse verbessern. Es ist sehr interessante mit zwei Sprache lernen. Letztes Jahr, ich fährt im Frankreich im Paris zu studieren. Am Anfang, es ist schwierig und die große Schwierigkeit ist die Lebensgewohnheiten. Ich habe Missverständnissen mit menschen machen. Aber ich habe fremdes freund treffen weil es viel auch Auslander sehr nett in Franckreich haben. In Frankreich ich bin mit zwei Spanische gewohnen und ich habe selbständig sein mit ohne Eltern gemögen. Diese Reise entdecke mich Land und Leute und die Lebensgewohnheiten aus Frankreich kennen lerne. Es ist ein Herausforderunf für mich aber ich ziehe ein positiv Bilan.

Du bist reiselustig und neuesgierig sein? Du willst seine Sprachkenntnisse verbessern? Du muss eines binationalen Studienganges machen!

(140 mots)

2 – Production écrite de l'élève 2

Ich denke, dass einen binationalen Studiengang eine gute Idee ist, weil mit disem Studiengang man ein dobeltes Diplom am Ende vorberreiten. Ich habe schon vier Jahren in Straßburgs Studium gemacht, in dem studiere ich einen Physikabschluss zwischen Frankreich und Deutschland, und also sehr interessant ist für mich, dass danach man die Missverständnisse vermeiden kann, weil wir die kulturellen Unterschiede kennen und mehrere kompetenzen mit dieser Sprache haben. Das wichtigsten ist für mich, dass diese Studiengang ermöglicht man um ein Arbeit in dem europäischen Arbeitsmarkt zu finden, aber anderen Studenten sagen auch, dass es eine gute Chance ist, um neue Freunden von der ganzen Welt zu treffen, oder um seine Sprache fließent zu beherrschen.

Zwar wird es willeicht die ersten Jharen schwierig mit der Sprache sein, aber wird es schnell ein wichtigste Erfahrung, wherend das Sie anpassen zu lernen, und Ihre Horizon zu erwarten. Zum schluss wollte ich erklären, dass diese Studeingange für mich ein schöneres Lebenserfahrung ist, das hat mir geholfen, am mich zu erhoffnen.

(165 mots)

3 – Production orale de l'élève 1 : fichier son DDA2 – Elève 1

4 – Production orale de l'élève 2 : fichier son DDA2 – Elève 2

Session 2015

DPH2

CAPE ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous rendrez compte en allemand du document intitulé « Document sonore DPH-2 » en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel.

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie :

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé d'une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe (document A) ainsi que des productions écrites de deux élèves réalisées à l'occasion de cette séquence (document B). Les productions orales de deux élèves (fichiers son) sont disponibles, elles aussi, sur le poste informatique.

Vous présenterez en français une analyse des productions d'élèves fournies dans le dossier, que vous aurez effectuée dans une perspective de diagnostic, en identifiant ce qu'elles révèlent :

- de la nature et de l'ampleur des acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ;
- des compétences maîtrisées par ces élèves et de leurs besoins.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Document A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

Les productions écrites et orales jointes à ce dossier (sans correction ou modification) ont été réalisées par des élèves de Terminale ES/S qui apprennent l'allemand comme LV1 ou LV2. Le groupe comporte 24 élèves.

Le professeur a conduit une séquence sur la notion culturelle « L'idée de progrès » autour de la problématique „*Inwiefern können erneuerbare Energien die Atomkraft ersetzen?*“. Il s'est appuyé sur un document sonore (court documentaire vidéo sur la politique énergétique de l'Allemagne) et sur des documents écrits (statistiques et courts articles de presse). Un des textes de base du baccalauréat blanc était „*Die Umwelt-AG*“, reproduit ci-dessous. (*Ce texte est fourni ici à titre d'information et ne doit pas faire l'objet d'une analyse par le candidat.*)

Die Umwelt-AG des Gymnasiums Erftstadt-Lechenich

„Es sollte noch viel mehr in Sachen Umwelt getan werden“, meint die zehnjährige Katharina Teuber, und der elfjährige Florian Becker stimmt ihr zu: „Deshalb interessiere ich mich auch sehr für die Umwelt.“ Die beiden sind die jüngsten Teilnehmer der insgesamt 30-köpfigen Gruppe der Umwelt-AG des Gymnasiums Erftstadt-Lechenich, die den ersten Platz beim „Kleinen Umweltpreis“ belegten. Bürgermeister Ernst Dieter Bösche überreichte ihnen den Preis im Rathaus. Ausschlaggebend war die an die Wetterstation des Gymnasiums gekoppelte Fotovoltaikanlage für Solarstrom. Sie wurde von einer Schüler-Arbeitsgruppe geplant und gemeinsam mit einer Fachfirma installiert. Damit werden jedes Jahr etwa 1.200 Kilowattstunden abgas- und schadstofffreier Strom produziert. Aus den Daten der Wetterstation können Aufgaben für die Mathematik, Informatik, Geografie oder Physik entwickelt werden, damit der Unterricht für die Schüler praxisnäher wird. Doch nicht nur für die umweltfreundliche Erzeugung von Strom wurde die Umwelt-AG, die Mitglieder von der fünften bis zur 13. Klasse hat, ausgezeichnet. Das „Kiss-Projekt“ (= „Kids sparen Strom“) brachte der Schule insgesamt rund 25.000 Euro ein. „Aus diesen Einsparungen können wir dann wiederum Schülerübungsgeräte kaufen oder Ausflüge in Umweltzentren organisieren“, freut sich Peter Bastgen, Lehrer am Gymnasium Erftstadt-Lechenich. In jeder Klasse gibt es zwei Energie-Beauftragte, die sich um Licht, Heizung oder die Belüftung der Räume kümmern. „Die Kleinen wachsen über sich hinaus. Es gibt mehr Wünsche, Energieberater zu werden, als wir Plätze haben“, berichtet Peter Bastgen stolz. Denn es lohne sich für die kleinen Experten. Sie hätten eine angesehene Sonderstellung und dürften an den Besprechungen auch dann teilnehmen, wenn die anderen Unterricht haben. Zudem gibt es Fahrten, wie kürzlich zum Umweltzentrum in Leverkusen.

www.bmu.de

Pendant la séquence pédagogique, le professeur a accordé une attention particulière à l'entraînement des élèves à la compréhension de l'écrit et à l'expression orale.

Production écrite

Dans la partie expression écrite du bac blanc, le professeur a demandé à ses élèves de réaliser la tâche suivante :

Sie wollen in Ihrem Gymnasium auch eine Umwelt-AG gründen. Sie schreiben einen Artikel für die Schülerzeitung und erklären Ihr Projekt. (150 Wörter)

Production orale

A la fin de la séquence, le professeur a demandé aux élèves de produire en salle multimédia l'enregistrement de la synthèse de la notion « L'idée de progrès » dans l'objectif de l'épreuve d'expression orale du baccalauréat, à l'aide de notes préparées à la maison. Les productions orales annexes sont des extraits de cette synthèse.

Document B

Productions d'élèves**1 – Production écrite de l'élève 1**

Das Gymnasium A.F. und die Energie erneubaren
 Für die Ökologie das Gymnasium A.F. will das Fotovoltaik installieren. Das project ist ein sehr gut projet für das Gymnasium. Das Rathaus ist interessieren. ein Gruppe Schüler ist da für der Beitrag und viel Bürger auch. Der Schuler sind der Beauftragte mit Spezialisten. Das project ausschlaggebend jetz. Das question ist Wann war sie da? Und Wo?

Viele Gymnasium sind jetzt interessieren, heute, die Energie erneubaren sind die Modernität und das ist mustergültig. Also, was ist die datum?

Die Experten sagen lohne, alles ist mutig für gründen das projet.

La nouvelle République – Yasmina

(100 mots)

2 – Production écrite de l'élève 2Eine Umwelt-AG gründen ?

Guten tag ! In dieses Artikel erklären wir ein Projekt um eine Umwelt-AG zu gründen. In unsere Gymnasium, haben wir noch nicht eine Umwelt-AG! Warum nicht?
 In Frankreich, haben wir vielen Atomreaktor und wir haben drei Atomkraftwerke in unsere Bundeslander! Wissen wir die Gefahren für die Atomenergie? Ich glaube nicht.

Die Atomenergie produziert vielen CO₂ Emissionen, sie ist umweltschädlich und sie ist nicht erneuerbar. In Deutschland, die Regierung einen Plan für die Atomausstieg geplan. Wir können nicht eine nationale Aktion um einen Plan für die Atomausstieg zu imponieren aber wir können eine lokale Aktion in unsere Gymnasium machen. Wir können eine Umwelt-AG gründen. Was ist eine Umwelt-AG? Das ist eine Gruppe mit Schüler, das einige Aktionen für die Umwelt in ihren Gymnasium machen, Es kann ein Solarpanel zu installieren sein zum Beispiel. Wir wollen dieses Projekt zu realisieren, weil wir nicht ein Welt mit vielen Pollution wollen. Das ist unsere Welt. Das ist unsere Probleme und das ist unsere Leben.

(164 mots)

3 – Production orale de l'élève 1 : fichier son DPH 2 - Elève1**4 – Production orale de l'élève 2 : fichier son DPH 2 – Elève2**